

SFEC : le CESE étudie le volet financement



TRAVAUX PUBLIÉE LE 01/11/2022

Saisine liée :

FINANCER NOTRE STRATÉGIE ENERGIE-CLIMAT : DONNONS-NOUS LES MOYENS DE NOS ENGAGEMENTS

Formation de travail liée : COMMISSION ÉCONOMIE ET FINANCES

A la suite de l'avis « SFEC : quelle gouvernance pour la transition écologique ? » voté fin juin, le CESE étudie le financement de la Stratégie Française pour l'Énergie et le Climat.

SFEC : un chantier majeur pour notre transition écologique

Le Gouvernement a engagé les travaux pour l'élaboration de la future Stratégie française pour l'énergie et le climat (SFEC), qui constitue l'un des chantiers majeurs du nouveau quinquennat en matière de transition écologique.

Réelle feuille de route pour que la France atteigne la neutralité carbone en 2050, la SFEC doit assurer l'adaptation de notre société aux impacts du changement climatique. Elle concernera de nombreux secteurs : construction, transports, agriculture, industrie, énergie, déchets...

L'enjeu est donc considérable. Comment financer cette transition essentielle au moment où la succession de crises (pandémie, guerre en Ukraine) et le contexte économique (endettement des États, faible croissance, retour de l'inflation et hausse des taux d'intérêts) tendent la situation ?

Un nouvel avis du CESE sur le financement de cette transition

En effet, le CESE a produit en 2013 l'avis « [Financer la transition écologique et énergétique](#) ». Le contexte international avec l'accord de Paris en 2015, les orientations et initiatives de l'Union Européenne (UE) en la matière, les politiques publiques françaises ainsi que l'appréhension de la question par le secteur privé et la société ont largement évolué depuis.

Par ailleurs, l'urgence climatique appelle à une augmentation des investissements publics comme privés en faveur du climat. En effet, selon le think-tank I4CE, il faudrait investir dès aujourd'hui en France 50 milliards d'euros au minimum annuellement (soit 15 milliards de plus qu'actuellement), puis 60 milliards d'euros entre 2024 et 2028, pour atteindre les objectifs des seuls secteurs de l'énergie, du transport ou encore du bâtiment.

Le Conseil se propose dans ce contexte d'élaborer un avis destiné à produire des propositions en amont du débat parlementaire d'adoption de la loi de programmation.

[Julia Grimault](#) (Groupe Environnement et nature) et [Benoît Garcia](#) (Groupe CGT) porteront ce texte au nom de la [Commission Economie et finance](#) présidée par [Jacques Creyssel](#).